



Conditions Générales -Séjour-

Hôtel Le Chat Perché
Fleur Hubert El
5, rue Bersot,
17700 Surgères
hotelchatperche@gmail.com
ACACED n° 2023/845e-b93f
Siret 79974136800028

Merci de lire attentivement ce document.

Ce document liste les engagements mutuels pris entre vous, propriétaire de l'animal confié, et moi, Hôtel le Chat Perché, afin que les petits pensionnaires passent leur séjour dans les meilleures conditions possibles.

1. CONDITIONS D'ADMISSION



- Votre chat est **identifié** par puce électronique ou tatouage, avec coordonnées du propriétaire à jour.
- Votre chat est **stérilisé** s'il a plus de 6 mois, afin de préserver l'harmonie collective entre les pensionnaires de l'hôtel.
- Votre chat doit être à jour des **vaccins typhus-coryza-leucose** (depuis plus d'un mois et moins d'un an, vérifiable dans son carnet de santé)
- Votre chat a été **vermifugé à J-20 et à J-5 avant son séjour**. S'il ne sort pas une fois suffit avant le séjour. Un vermifuge qui tue tous les types de vers est indispensable.
- Votre chat a été **déparasité** externe (puces, tiques ...) depuis moins de 10 jours avant son séjour. Les puces sont des vecteurs d'infestation à certains vers.
- S'il est constaté que l'état de votre chat nécessite l'administration d'un vermifuge (Milbactor) ou antiparasitaire externe (Ad tab ou Credelio), l'hôtel se chargera de lui administrer.

Votre chat restera dans son box les 48 heures suivant le traitement.

Cet acte sera facturé. L'hôtel ne sera pas tenu responsable des éventuels effets secondaires du traitement. Merci de prendre les précautions nécessaires pour votre chat avant son arrivée, pour son bien-être et sa santé, et celui des autres pensionnaires.

- **Dépistage FIV-FelV négatif si accès à l'espace collectif. Faire le test suffisamment en avance pour prévoir une solution de garde alternative en cas de résultat positif.**
- Si votre chat a un problème de santé connu, il est obligatoire de m'en faire part avant le séjour.
- Le carnet de santé et la carte ICAD de votre chat restent à l'hôtel pendant la durée du séjour.
- Votre chat doit être **sociable**. Pour un chat de nature agressive et/ou très stressé, un mode de garde à domicile sera plus adapté.
ATTENTION : s'il s'avère que le caractère de votre chat n'est pas compatible avec l'accueil, c'est-à-dire anormalement stressé au point de s'automutiler ou d'avoir un comportement destructeur ou agressif, il vous sera demandé de revenir le chercher immédiatement. Pensez y pour son bien-être. Des frais pourront être facturés en cas de dégradation anormale du matériel.
- Vous devez avoir une assurance Responsabilité Civile au même nom que celui des coordonnées ICAD.
- Fournir un numéro de téléphone sur lequel vous ou un tiers seront joignable en cas d'urgence.
- **ATTENTION** : l'Hôtel le Chat Perché se réserve le droit d'annuler le séjour de votre chat s'il est constaté, les premiers jours suivant son arrivée, que son état est incompatible pour un accueil dans de bonnes conditions (si une seule des conditions d'admission n'était pas remplie). Les arrhes versées ne seront pas remboursées.



2. ARRIVÉE / DÉPART

- L'arrivée et le départ se font sur des plages horaires prévues : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 16h à 19h, hors dimanches et jours fériés et sur **rendez-vous prévus à validation du devis**.
- Le transport de votre chat doit se faire dans **une caisse de transport fonctionnelle, en bon état de sécurité, fermée correctement et propre**. Elle restera toute la durée du séjour à l'hôtel. Vous pouvez y pulvériser un spray apaisant avant le transport afin de diminuer son stress.
- Il est inutile d'apporter des objets personnels. Vous pouvez amener ses friandises préférées.
- À la fin de son séjour, votre chat ne pourra être récupéré que par la personne titulaire du contrat. Si une tierce personne doit récupérer votre chat, vous devrez nous prévenir lors de la signature du contrat, et nous vérifierons la pièce d'identité de cette même personne afin de s'assurer que votre chat reparte en sécurité.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un service de transport est proposé jusqu'à 50 km alentour. Ce service est facturé en fonction de la distance kilométrique entre votre domicile et l'hôtel (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- Votre chat sera alors préalablement installé par vous-même dans sa caisse de transport. La caisse de transport doit être fonctionnelle, sécurisée, fermée correctement et propre.
ATTENTION : si ces conditions n'étaient pas remplies, la pension ne prendra pas le risque d'emmener votre chat. Les frais de transport seront facturés et les arrhes versées ne seront pas restituées.



3. CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

- Votre chat profite d'un box individuel tout confort.
- Il peut aussi profiter de l'espace collectif sans surcoût tarifaire.
- Conditions de l'accès à l'espace collectif : votre chat est **sociable** et vous ne rapportez **pas d'effets personnels** qui nuiraient à l'harmonie de la collectivité.
- S'il est constaté que votre chat n'est pas à l'aise en collectivité, son box sera fermé afin qu'il puisse être tranquille. Dans la mesure du possible, il pourra sortir individuellement, pour profiter de l'espace de jeux.



4. NOUVELLES

- Des nouvelles quotidiennes de votre protégé, vous sont envoyées le soir, sauf demande contraire et sauf cas exceptionnels.
- Vous autorisez l'Hôtel le Chat Perché à utiliser les photos où votre chat apparaît, dans le cadre de ses supports de communication (réseaux sociaux, brochures, site web...).

5. NOURRITURE



- La nourriture est fournie sans surcoût (croquettes Royal Canin Regular Sensible)
- Vous pouvez ramener la nourriture de votre chat, cependant si celui-ci à accès à l'espace collectif, l'hôtel ne pourra pas garantir l'exclusivité de son alimentation habituelle.
- Le tarif reste le même si vous fournissez la nourriture.
- Merci d'emmener la nourriture dans un **contenant hermétique** pour des questions d'hygiène et de conservation. La pâtée sera conservée 48h maximum après ouverture.

6. SANTÉ



- Des soins comme le nettoyage des yeux ou le brossage, peuvent être prodigués, sous réserve que votre chat se laisse manipuler. Pensez à apporter le matériel. Cette prestation est facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- Si votre chat suit un traitement, celui-ci peut lui être administré, à la condition obligatoire de me fournir une **ordonnance du vétérinaire, ainsi que la notice du médicament**. Vous signerez une décharge m'autorisant à administrer ce traitement. Prestation sous réserve que votre chat se laisse manipuler. Cette prestation est facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- L'Hôtel le Chat Perché ne peut pas être tenu responsable des éventuels effets secondaires ou indésirables liés à l'administration du traitement, ou de la maladie.
- Pensez à apporter le traitement en quantité suffisante.
- Si votre chat a un rendez-vous prévu chez votre vétérinaire, l'hôtel peut l'y conduire. Cette prestation sera facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- Une surveillance sanitaire est effectuée quotidiennement pendant la durée du séjour de votre chat concernant son état général, selles, poils, blessure, état psychologique, état des yeux, des oreilles et de la bouche, sous réserve que votre chat soit manipulable.
- **En cas de problème bénins**, les mesures nécessaires seront prises selon le symptôme :
 - * Selles molles ou diarrhée = croquettes Royal Canin Gastro Intestinal (sera facturé 4€ / jour)
 - * Puces = administration d'un comprimé anti parasitaire
 - * Parasites internes = administration d'un vermifuge
 - * Nettoyage simple yeux et oreilles (sérum physiologique ou solution de nettoyage auriculaire)
 - * Plaie superficielle = nettoyage savon + eau et désinfection avec Biseptine
 - * Isolement de votre chat dans son box individuel jusqu'à disparition du symptôme
- **En cas de problème grave** tel que blessure profonde, morsure, œil rouge, gencive gonflée ou rouge, bave abondante, abattement, vomissements répétitifs, urine colorée, éternuements répétés et écoulement yeux et truffe, selles liquides malgré les croquettes RC Gastro, parasites autres que puces, oreilles ou yeux d'aspect sale régulièrement même après nettoyage simple, votre chat sera conduit chez le vétérinaire référent de la pension ou votre vétérinaire habituel (ou un autre si ceux là sont indisponibles).
- Si vous êtes joignable, vous serez immédiatement informé et vous serez décisionnaire sur les mesures à prendre. Si ni vous, ni votre contact d'urgence, n'êtes joignables, l'hôtel prendra les décisions en fonction de l'avis du vétérinaire consulté.
Si la seule alternative aux souffrances de votre chat est l'euthanasie, vous autorisez le vétérinaire consulté à la pratiquer.

6. SANTÉ - SUITE

- Un compte rendu sera transmis à votre vétérinaire habituel, s'il n'est pas consulté.
- Le montant de la facture vétérinaire sera reporté en complément du tarif du séjour facturé. Si un événement sanitaire grave survenait pendant le séjour, l'isolement de tous les pensionnaires dans leur box respectif sera obligatoire, et il vous sera demandé de venir récupérer votre chat immédiatement.
- **ATTENTION!** Certains chats peuvent être porteurs sains de certaines maladies présentes dans l'organisme du chat pendant des mois ou des années sans manifester aucun symptôme, comme le coryza, le calicivirus, la teigne, le FIV, la PIF...
Un événement stressant comme l'arrivée à l'hôtel, peut, sans que celui-ci en soit responsable, déclencher les symptômes de ces maladies.
- L'Hôtel le Chat Perché, ne pourra être tenu pour responsable et sera dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident ou d'incident de nature imprévisible (arrêt cardiaque, problèmes liés à la vieillesse, maladie, épidémie, blessure, perte de poids etc..)
- Si un décès survient, l'Hôtel le Chat Perché ne pourra pas être tenu responsable de celui-ci sans preuve directe et concluante de sa responsabilité et/ou de sa négligence. Une autopsie pourra être effectuée au frais du propriétaire, en cas de doute.
- Tout est mis en œuvre pour assurer le bien-être et la sécurité des pensionnaires, et des mesures d'hygiène strictes sont mises en place pour éviter tout incident sanitaire.
- **ATTENTION:** Les structures et ponts en hauteur ne sont pas sans risque de chute pour votre chat. L'Hôtel le Chat Perché ne pourra pas être tenu responsable s'il survenait un accident entraînant une blessure sur votre chat. Les frais de soins vétérinaires engendrés seront à la charge du propriétaire.
- Coordonnées vétérinaire référent :
Clinique du Dr. SPRONCK
6 rue Aimé Césaire 17700 Surgères
05.46.07.01.51.



7. RÉSERVATION

- Le devis une fois présenté est **valable 7 jours en période creuse, et 48h en période de vacances scolaire (selon zone A).**
- Afin de valider le devis, **des arrhes de 30 % de la totalité du solde vous seront demandé afin de bloquer la place de votre chat** sur la durée de séjour souhaitée.
- La réservation ne sera effective que lorsque cette somme sera encaissée.
- La validation du devis, avec signature, ou par confirmation par mail, implique l'acceptation de ces conditions générales.

8. ANNULATION ET RÉTRACTATION



- En cas d'annulation du séjour moins de 21 jours calendaires avant la date de début du séjour, les arrhes versées lors de la réservation ne seront pas remboursables, sauf en cas de force majeure (décès ou mutation), ou si vous utilisez votre droit de rétractation dans le délai et les conditions imparties.
- **ATTENTION!** L'Hôtel le Chat Perché se réserve le droit d'annuler le séjour de votre chat s'il est constaté, les premiers jours suivant son arrivée, que son état est incompatible pour un accueil dans de bonnes conditions (si une des conditions d'admission n'était pas remplie). Les arrhes versées ne seront pas remboursées.
- En cas de validation du devis **par mail**, vous avez le droit à un **délai de rétractation** de 14 jours à partir du jour de cette même validation. Si vous en faites la demande, les arrhes vous seront remboursées dans les 14 jours suivants.
- Vous n'avez droit à aucun délai de rétractation dans le cas où :
 - le séjour de votre chat a déjà commencé
 - vous avez validé le devis par un autre moyen que par mail.

9. FACTURATION



TARIFS D'HÉBERGEMENT :

Nombre de chats (même foyer)	1 - 15 jours	16 - 31 jours	32 jours et plus
1	17 € / jour	16 € / jour	15 € / jour
2	32 € / jour	31 € / jour	29 € / jour
3	45 € / jour	44 € / jour	42 € / jour
4	58 € / jour	57 € / jour	55 € / jour

PRIX NET PAR JOUR (TVA NON APPLICABLE SELON ART. 293B DU CGI)

TARIFS TRANSPORT :

- frais kilométriques : 0,60 € / KM (selon barème des impôts).

9. FACTURATION - SUITE

TARIFS COMPLÉMENTS :

Comprimé vermifuge Milbactor	15 €
Comprimé anti-parasitaire Ad Tab	20 €
Consultation et/ou traitement et/ou acte prodigué par le vétérinaire	Selon facture du vétérinaire
Consultation vétérinaire prévue (40 km max autour de Surgères)	10 € + Frais kilométriques
Administration traitement avec ordonnance	4 € par acte
Nettoyage des yeux	2 € par jour
Injection insuline	5 € par acte
Croquettes Gastro RC	4 € par jour

PRIX NET PAR ACTE (TVA NON APPLICABLE SELON ART. 293B DU CGI) SAUF FACTURE VÉTÉRINAIRE

- Le solde sera à régler le jour d'arrivée de votre chat, en même temps que la signature du contrat d'hébergement.
- Toute journée commencée est facturée.
- En cas de départ anticipé, le montant de la totalité du séjour réservé sera dû.
- En cas de prolongation du séjour, vous devez me prévenir 48 heures à l'avance afin de vous assurer de la disponibilité du box.
- En cas de retard sur le jour de récupération de votre chat, toutes les journées supplémentaires seront dues.
- Les compléments éventuels non prévisibles seront à régler en fin de séjour.
- Moyens de paiements acceptés : espèces, virements.
- La facture vous sera remise à la fin du séjour de votre chat, par mail ou en main propre.

10. LITIGES



- En cas de litige, vous pouvez faire appel à un médiateur afin de résoudre le litige à l'amiable.
- L'Hôtel Le Chat Perché est adhérente du SNCCP (Syndicat National des Professions du Chien et du Chat).
- Vous devez prévenir l'hôtel que vous souhaitez entamer une telle procédure, car la première démarche de demande de médiation auprès du SNCCP doit être faite par le responsable de l'hôtel. La résolution de litige à l'amiable est entièrement gratuite pour vous.



11. ABANDONS

- En cas de non récupération de votre chat passé un délai de 8 jours ouvrés, après la date de fin du séjour contractuel, et sans prolongation de séjour convenue, il sera considéré comme abandonné. Une plainte sera déposée et l'animal sera pris en charge par une association de protection animale afin qu'il soit mis à l'adoption.
- Selon l'article 521-1, alinéa 9 du Code Pénal, le fait d'abandonner un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité à l'exception des animaux destinés au repeuplement constitue un délit entraînant une peine de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende.
- Pourquoi ? Toutes les solutions doivent avoir été envisagées avant d'abandonner son animal légalement ou non. Une solution respectueuse de l'animal est toujours possible. Vous pouvez, si besoin, vous faire aider par une association de protection animale.

VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS GÉNÉRALES À LA SIGNATURE / VALIDATION DU DEVIS.

Merci de lire attentivement ce document.

Ce document liste les engagements mutuels pris entre vous, propriétaire de l'animal confié, et l'Hôtel le Chat Perché, afin que la prestation se fasse dans les meilleures conditions possibles.

1. CONDITIONS D'ADMISSION



- Votre chat a plus de 6 mois.
- Votre chat ne montre pas de signes d'agressivité envers les inconnus.
- ATTENTION, l'Hôtel le Chat Perché se réserve le droit d'annuler la prestation s'il est constaté, pendant sa prestation, qu'une des conditions n'est pas respectée. Les arrhes versées ne seront pas remboursées.



2. PRÉ - VISITE

- Une pré-visite est convenue afin de faire connaissance, définir vos besoins et votre organisation, ainsi que pour me remettre vos clés.
- La pré-visite est gratuite, seuls les frais de transports sont facturés.
- Si la remise des clés, à votre retour, nécessite une visite supplémentaire, elle sera facturée. Il est possible de s'arranger autrement, c'est à convenir lors de la pré-visite.



3. SERVICES PROPOSÉS

- Renouvellement de la ou les gamelles d'eau.
- Réapprovisionnement nourriture.
- Possibilité d'administrer un traitement vétérinaire (avec ordonnance), sous réserve que votre chat l'accepte.
Attention, ce n'est pas parce qu'il se laisse faire avec vous qu'il aura la même comportement avec moi. Si votre chat est difficile et que le traitement est vital, mieux vaut trouver une autre solution.
- Vidange des bacs à litière.
- Aération de votre logement, courrier, etc.
- Il est possible d'emmener votre chat à son rendez-vous chez le vétérinaire (prestation facturée voir grille tarifaire paragraphe 9)..

6. SANTÉ



- Des soins comme le nettoyage des yeux ou le brossage, peuvent être prodigués, sous réserve que votre chat se laisse manipuler. Pensez à me laisser le matériel en évidence. Cette prestation est facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- **Si votre chat suit un traitement**, celui-ci peut lui être administré, à la condition **obligatoire** de me fournir **une ordonnance du vétérinaire, ainsi que la notice du médicament**. Vous signerez une décharge m'autorisant à administrer ce traitement. Prestation sous réserve que votre chat se laisse manipuler. Cette prestation est facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- L'Hôtel le Chat Perché ne peut pas être tenu responsable des éventuels effets secondaires ou indésirables liés à l'administration du traitement, ou de la maladie.
- Pensez à fournir le traitement en quantité suffisante.
- Une surveillance sanitaire est effectuée quotidiennement pendant la durée de votre absence, concernant son état général, selles, poils, blessure, état psychologique, état des yeux, des oreilles et de la bouche, sous réserve que votre chat soit manipulable.
- **En cas de problème bénin**, les mesures nécessaires seront prises selon le symptôme et en accord avec vous.
- **En cas de problème grave** tel que blessure profonde, morsure, œil rouge, gencive gonflée ou rouge, bave abondante, abattement, vomissements répétitifs, urine colorée, éternuements répétés et écoulement yeux et truffe, selles liquides avec déshydratation, parasites autres que puces, oreilles ou yeux d'aspect sale régulièrement même après nettoyage simple, votre chat sera conduit chez votre vétérinaire, le vétérinaire référent de l'hôtel, ou un autre selon leur disponibilité.
- Si vous êtes joignable, vous serez immédiatement informé et vous serez décisionnaire sur les mesures à prendre. Si ni vous, ni votre contact d'urgence, n'êtes joignables, l'hôtel prendra les décisions en fonction de l'avis du vétérinaire consulté.
Si la seule alternative aux souffrances de votre chat est l'euthanasie, vous autorisez le vétérinaire consulté à la pratiquer.
- Un compte rendu sera transmis à votre vétérinaire habituel, s'il n'est pas consulté.
- Le montant de la facture vétérinaire sera reporté en complément du tarif de la prestation ou directement réglée par vos soins auprès du vétérinaire.
- L'Hôtel le Chat Perché, ne pourra être tenu pour responsable et sera dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident ou d'incident de nature imprévisible (arrêt cardiaque, problèmes liés à la vieillesse, maladie, épidémie, blessure, perte de poids etc..)
- Si un décès survient, l'Hôtel le Chat Perché ne pourra pas être tenu responsable de celui-ci sans preuve directe et concluante de sa responsabilité et/ou de sa négligence. Une autopsie pourra être effectuée au frais du propriétaire, en cas de doute.
- Coordonnées vétérinaire référent :
Clinique du Dr. SPRONCK
6 rue Aimé Césaire 17700 Surgères
05.46.07.01.51.

6. MES ENGAGEMENTS

- Je m'assure du bien-être de votre chat pendant la durée de votre absence sur le plan physiologique, psychologique, à chaque visite. Je m'adapte à son caractère et respecte son intégrité.
- Je vous envoie des nouvelles via des photos ou vidéos régulièrement.
- En cas d'urgence, j'emmène votre chat chez votre vétérinaire habituel, chez le vétérinaire référent de la pension ou chez le vétérinaire de garde.
- Je respecte la confidentialité de l'accès à votre domicile.
- Je peux être accompagnée en cas de soin nécessitant une tierce personne (injection).
- Une visite dure environ 20 minutes, cela peut légèrement varier selon l'affluence d'activité.

6. VOS ENGAGEMENTS

- Vous assurer de laisser nourriture et litière en quantité suffisante.
- Laisser le carnet de santé à ma disposition, et les coordonnées de votre vétérinaire habituel. En cas d'urgence, j'emmène votre chat chez votre vétérinaire habituel, chez le vétérinaire référent de la pension ou chez le vétérinaire de garde.
- Vous assurer de me laisser un double de clé fonctionnel.
- Me prévenir de toute information de santé, ou toute information utile sur votre chat ou votre logement.
- Vous m'autorisez à utiliser les photos où votre chat apparaît, dans le cadre de mes supports de communication (réseaux sociaux, brochures, site web...). Je m'engage à protéger l'intimité de votre logement dans ce cadre spécifique.



7. RÉSERVATION

- Le devis une fois présenté est valable 7 jours hors vacances scolaires et 48h en période de vacances scolaire.
- Afin de valider le devis, des arrhes de 30 % de la totalité du solde vous seront demandées. La réservation ne sera effective que lorsque cette somme sera encaissée.
- La validation du devis, avec signature, ou par confirmation par mail, implique l'acceptation de ces conditions générales.



8. ANNULATION ET RÉTRACTATION

- En cas d'annulation de votre part moins de 21 jours calendaires avant la date de début de la prestation, les arrhes versées lors de la réservation ne seront pas remboursables, sauf en cas de force majeure (décès ou mutation), et sauf si vous utilisez votre droit de rétractation dans le délai et les conditions requises.
- ATTENTION ! L'Hôtel le Chat Perché se réserve le droit d'annuler la prestation s'il est constaté, lors de la première visite, qu'une des conditions d'admission n'est pas remplie. Les arrhes versées ne seront pas remboursées.

8. ANNULATION ET RÉTRACTATION - SUITE

- En cas de validation du devis **par mail**, vous avez le droit à un **délai de rétractation** de 14 jours à partir du jour de cette même validation. Si vous en faites la demande, les arrhes vous seront remboursées dans les 14 jours suivants.
- Vous n'avez droit à aucun délai de rétractation dans les cas où :
 - les visites de votre chat ont déjà commencées
 - vous avez signé le devis par un autre moyen que par mail.

9. FACTURATION



TARIFS DES VISITES :

Nombre de chats (même foyer)	1 visite / jour	2 visites / jour	3 visites / jour
1 à 3	12 € / jour	20 € / jour	30 € / jour

PRIX NET PAR JOUR (TVA NON APPLICABLE SELON ART. 293B DU CGI)

- Famille nombreuse : 2 € supplémentaire par chat par visite
- Administration traitement (hors injection) : 4 €
- Injection insuline : 5 €
- Frais kilométriques : 0,60 € / KM (selon barème des impôts)
- Rdv vétérinaire prévu : 10 € + frais kilométriques

TARIFS COMPLÉMENTS (NON PRÉVUS) :

Consultation et/ou traitement et/ou acte prodigué par le vétérinaire	Selon facture du vétérinaire
----------------------------------------------------------------------	------------------------------

- Le solde sera à régler entre le début et la fin de la prestation.
- En cas de retour anticipé de votre part, le montant de la totalité de la prestation réservée sera dû.
- En cas de prolongation de votre absence, vous devez me prévenir suffisamment à l'avance afin de vous assurer de ma disponibilité.
- Les compléments éventuels seront à régler en fin de séjour.
- Moyens de paiements acceptés : espèces, virements.

10. LITIGES



- En cas de litige, vous pouvez faire appel à un médiateur afin de résoudre le litige à l'amiable.
- L'Hôtel Le Chat Perché est adhérente du SNCCP (Syndicat National des Professions du Chien et du Chat).
- Vous devez prévenir l'hôtel que vous souhaitez entamer une telle procédure, car la première démarche de demande de médiation auprès du SNCCP doit être faite par le responsable de l'hôtel. La résolution de litige à l'amiable est entièrement gratuite pour vous.

VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS GÉNÉRALES À LA SIGNATURE / VALIDATION DU DEVIS.